

COMPRENDRE ET RÉUSSIR L'EXAMEN DU **TP COMPTABLE ASSISTANT**

Un guide pratique pour comprendre les épreuves, se préparer efficacement
et décrocher votre titre professionnel.

 04 93 52 81 79

 www.encg-formation.com



Le TP Comptable Assistant en bref.....1

Le stage : facultatif mais fortement recommandé.....2

Les épreuves de l'examen.....3

Focus sur l'épreuve écrite.....4

Focus sur l'épreuve orale.....5

Les attentes du jury : ce qu'ils évaluent vraiment.....6

S'inscrire à l'examen : mode d'emploi.....7

Si votre TP CA est financé par votre CPF.....8

Demande d'aménagements spécifiques à l'examen.....9

Comment bien se préparer.....10

Checklist avant l'examen.....11

L'ENCG est à vos côtés.....12

Ils ont passé le TP CA avec l'ENCG.....13

Le TP Comptable Assistant en bref

Le TP Comptable Assistant est un titre professionnel **reconnu par le Ministère du Travail**, accessible sans le baccalauréat. Cette formation 100 % à distance **dure entre 4 et 10 mois** et ne nécessite pas de stage obligatoire.

Ouverte toute l'année, elle s'organise autour de **trois blocs de compétences indispensables** pour exercer dans le domaine de la comptabilité en entreprise ou en cabinet.

LES 3 BLOCS DE COMPÉTENCES :

BLOC 1

ASSURER LES OPÉRATIONS COMPTABLES AU QUOTIDIEN

Enregistrement des opérations courantes, suivi de la trésorerie, gestion des pièces justificatives...

BLOC 2

PRÉPARER LES OPÉRATIONS COMPTABLES PÉRIODIQUES

Travaux de fin de mois ou de trimestre, rapprochements bancaires, déclarations de TVA...

BLOC 3

PARTICIPER AUX OPÉRATIONS COMPTABLES DE FIN D'EXERCICE

Préparation des documents de clôture, opérations d'inventaire, participation à la liasse fiscale...

Le stage : facultatif mais fortement recommandé

Même si le stage en entreprise **n'est pas obligatoire pour valider le TP Comptable Assistant**, il est vivement recommandé par l'ENCG.

POURQUOI FAIRE UN STAGE ?

- ✓ Pour découvrir concrètement le métier d'assistant comptable
- ✓ Pour enrichir votre dossier professionnel avec des exemples réels
- ✓ Pour renforcer votre aisance lors de l'épreuve orale de l'examen
- ✓ Pour valoriser votre expérience en vue d'un futur emploi



OÙ FAIRE SON STAGE ?

Le stage peut être réalisé en cabinet comptable, chez un expert-comptable ou dans le service comptabilité d'une entreprise privée.



QUELLE DURÉE PRÉVOIR ?

Nous recommandons une durée de 4 à 6 semaines, suffisamment longue pour comprendre les missions confiées à un assistant comptable.



QUEL LIEN AVEC L'EXAMEN ?

Votre dossier professionnel peut s'appuyer sur un cas vu en cours ou sur les missions vécues pendant le stage, ce qui en renforce la qualité et la crédibilité.

L'utilité du stage pendant le TP CA



MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (4H)

Travaux pratiques sur ordinateur dans un contexte professionnel, à réaliser à partir d'un sujet d'examen.



ENTRETIEN ORAL (40 MIN)

Deux temps :
justification technique de vos choix et échange sur votre parcours et le métier.



ÉVALUATIONS EN COURS DE FORMATION (ECF)

Une à deux évaluations intégrées à un livret à compléter pendant la formation.

Le déroulement de l'examen

Focus sur l'épreuve écrite

Cette épreuve pratique d'une durée de **4 heures** est conçue pour vérifier votre capacité à mobiliser vos compétences dans **un contexte professionnel concret**, comme si vous étiez en poste.

UN SCÉNARIO RÉALISTE

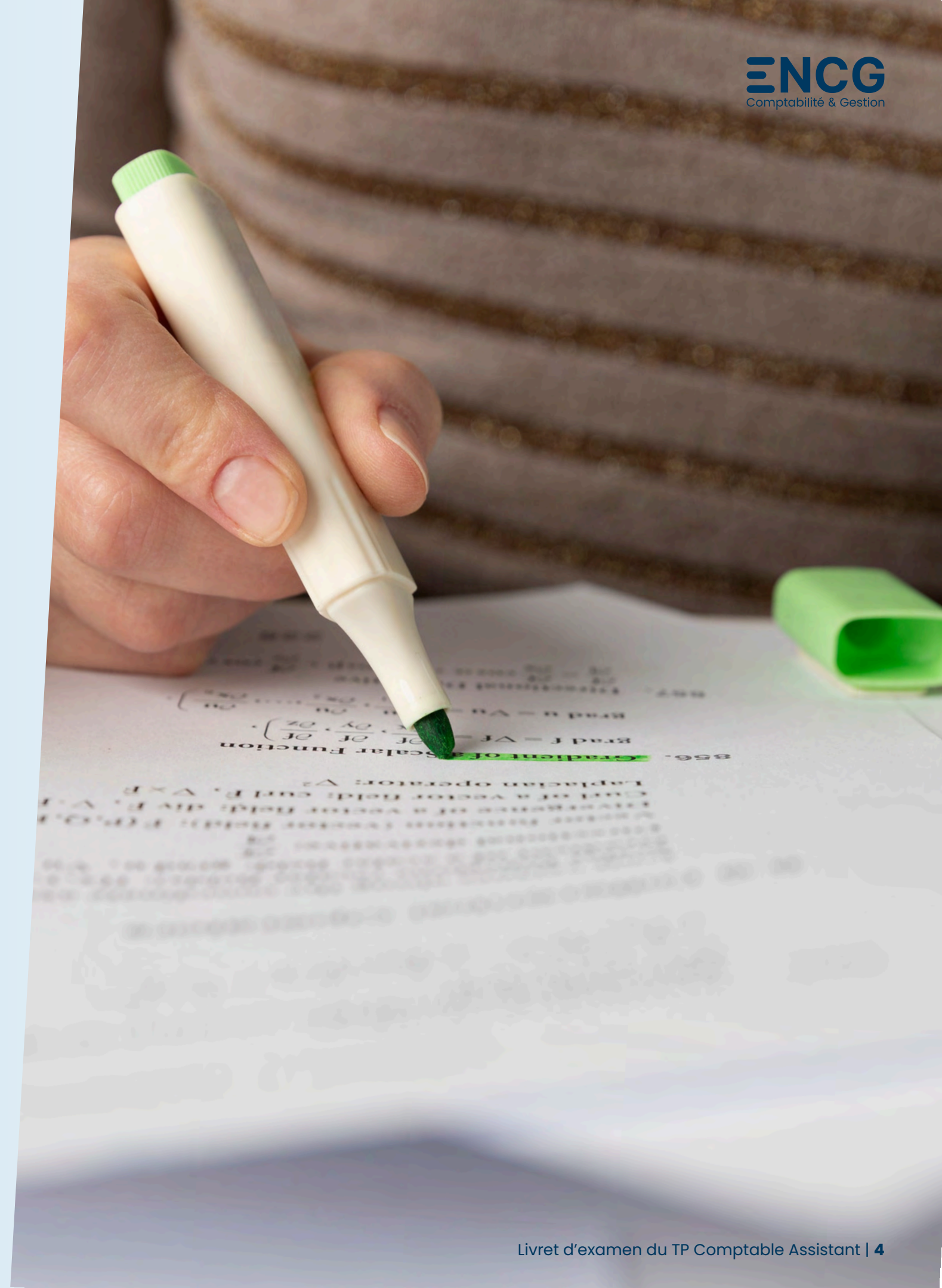
L'épreuve vous place dans les conditions de travail réelles d'un assistant comptable, en entreprise ou en cabinet. À partir d'un sujet d'examen et de documents fournis (factures, extraits bancaires, tableaux...), vous devrez répondre à une problématique comptable.

UN TRAVAIL SUR ORDINATEUR

L'épreuve se déroule intégralement sur poste informatique. Vous utiliserez les méthodes, outils et logiciels étudiés en formation pour produire des documents fiables et structurés.

UNE GESTION DU TEMPS ESSENTIELLE

En 4 heures, il faut savoir s'organiser, prioriser et produire des livrables complets dans les délais impartis. À la fin, vous devrez imprimer votre travail.



Focus sur l'épreuve orale

Cette épreuve de **40 minutes** vient compléter la mise en situation écrite. Elle permet au jury d'évaluer **votre compréhension du métier**, votre capacité à justifier vos choix et votre posture professionnelle.

UN JURY DE PROFESSIONNELS

Vous serez face à un jury composé de professionnels du secteur, souvent membres actifs de jurys d'examen. Ils connaissent parfaitement les réalités du métier.

DEUX TEMPS BIEN DISTINCTS

La première partie est technique : vous revenez sur l'épreuve écrite et justifiez vos décisions, vos méthodes, vos calculs.

La seconde partie est plus générale : le jury échange avec vous sur votre parcours, votre formation, votre dossier professionnel, et votre vision du rôle d'un assistant comptable.

UN DOSSIER AU CŒUR DE L'ÉCHANGE

Le jury s'appuiera sur votre dossier professionnel et votre livret ECF pour poser des questions ciblées : expériences, périodes en entreprise, organisation du travail, etc.



Les attentes du jury : ce qu'ils évaluent vraiment

Le jury d'examen du TP Comptable Assistant est **composé de professionnels de la comptabilité formés à l'évaluation.**

 **Leur objectif : vérifier que vous êtes prêt à exercer en situation réelle.**

Voici les principaux éléments qu'ils analysent.

LA MAÎTRISE TECHNIQUE

Le jury s'attache à évaluer la capacité du candidat à appliquer avec rigueur les procédures comptables vues en formation. La précision des calculs, la bonne utilisation des outils et le respect des consignes sont essentiels.

LA CAPACITÉ À ARGUMENTER SES CHOIX

Lors de l'oral, les examinateurs attendent des explications claires sur les décisions prises pendant l'épreuve écrite. Le raisonnement doit être logique, structuré et compréhensible.

LA COMPRÉHENSION DU RÔLE DE L'ASSISTANT COMPTABLE

Le jury vérifie que vous avez une vision réaliste du métier : les missions, les responsabilités, l'environnement de travail. Vous devez être capable de vous projeter dans le poste.

LA POSTURE PROFESSIONNELLE

L'attitude du candidat est également observée : ponctualité, sérieux, clarté dans l'expression, tenue adaptée, respect du cadre de l'examen. Ces éléments font partie intégrante de l'évaluation.

LA QUALITÉ DU DOSSIER PROFESSIONNEL

Le contenu, la structure et la cohérence de votre dossier professionnel sont des supports d'échange. Le jury peut s'y référer pour approfondir certaines questions et apprécier votre implication tout au long de la formation.

S'inscrire à l'examen : mode d'emploi



UNE INSCRIPTION SIMPLIFIÉE

L'école vous transmet un **formulaire**, en début de formation, où vous pourrez indiquer vos préférences en termes de dates et de lieux d'examen. **L'équipe administrative se charge ensuite de votre inscription** en centre partenaire.



DES SESSIONS RÉGULIÈRES

Plusieurs dates sont proposées chaque année, pour s'adapter à votre rythme d'apprentissage. Cela vous permet de vous **présenter à l'examen dès que vous êtes prêt(e)**, sans pression inutile.



DES DOCUMENTS À FOURNIR

Il vous sera simplement demandé de **fournir certaines pièces justificatives** (attestation de formation, dossier professionnel, livret ECF, pièce d'identité...). Un rappel complet vous sera envoyé en amont par l'école.



ET EN CAS D'ÉCHEC ?

L'ENCG vous permet de vous **présenter une seconde fois** à l'examen si besoin. Ce second passage est **possible sur demande**, avec de nouveaux frais d'inscription.

S'inscrire à l'examen du TP Comptable Assistant

Si votre TP CA est financé par votre CPF

Lorsque vous financez votre formation avec votre CPF, **vous vous engagez à vous présenter aux évaluations, examens ou concours prévus à l'issue de votre formation**, conformément à l'article 8 des conditions générales d'utilisation du CPF.

En cas d'empêchement le jour d'une épreuve, adressez-nous le formulaire de déclaration d'absence accompagné, le cas échéant, de votre justificatif **dans les 5 jours ouvrés suivant l'absence**.

L'ENCG vous accompagne dans votre préparation et dans les démarches nécessaires à votre présentation aux épreuves dès votre entrée en formation.



L'obligation de se présenter aux examens est renforcée et davantage encadrée en cas d'absence depuis la loi n° 2026-534 du 25 juin 2026. Toute absence doit être justifiée par un motif légitime.

En cas de non-présentation aux épreuves sans motif légitime, des conséquences peuvent s'appliquer, notamment l'impossibilité de mobiliser les droits CPF pour financer la formation concernée et le cas échéant, le remboursement des sommes déjà versées à l'organisme de formation.

**OBTENTION DU
FINANCEMENT**



**DÉMARRAGE DE
LA FORMATION**



**FORMATION AU MÉTIER
D'ASSISTANT COMPTABLE**



**EXAMEN DU TITRE
PROFESSIONNEL**

Demande d'aménagements spécifiques à l'examen

Votre situation nécessite des aménagements spécifiques le jour de l'examen ?

Notre référente handicap est à votre disposition pour mettre en place les solutions adaptées et vous accompagner dans chaque étape, afin que vous puissiez passer votre épreuve dans les meilleures conditions.



TIERS TEMPS

Nous pouvons indiquer au centre d'examen que vous avez besoin davantage de temps pour passer l'épreuve.



AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES

Vous avez besoin d'un accès PMR, d'une assistance sur place ou d'une aide matérielle ? Nous communiquons vos besoins au centre d'examen.



ÉTALEMENT

Si votre situation le nécessite, le passage des épreuves d'examen peut se réaliser sur plusieurs sessions.



DISPENSE

Le médecin désigné par la CDAPH peut vous autoriser à ne pas passer l'épreuve si votre situation ne permet pas une égalité des chances.

VOTRE RÉFÉRENTE HANDICAP

Sandrine LEPERAT

📞 04 93 52 81 79

✉️ administratif@encgcomptabilite.fr

Notre accompagnement handicap



Comment bien se préparer

Bien préparer son examen, c'est mettre toutes les chances de son côté pour le réussir du premier coup.
Voici les piliers d'une préparation efficace, que ce soit pour l'écrit ou pour l'oral.



STRUCTUREZ VOS RÉVISIONS

Établissez un planning clair et équilibré pour ne rien laisser au hasard, en alternant théorie et pratique.



PRÉPAREZ L'ORAL EN AMONT

Relisez votre dossier professionnel et entraînez-vous à présenter vos choix avec assurance et précision.



APPUYEZ-VOUS SUR LES OUTILS DE L'ENCG

Les examens blancs et leurs corrigés vous permettent de vous entraîner dans des conditions proches du jour J.



ADOPTÉZ UNE POSTURE PROFESSIONNELLE

Votre sérieux, votre ponctualité et votre implication seront visibles le jour de l'examen... mais doivent se cultiver dès aujourd'hui.



VÉRIFIEZ VOTRE LIVRET ECF

Même s'il est complété par vos professeurs, vérifiez que les informations sont correctes et imprimez-le en deux exemplaires.

Tous nos conseils pour l'examen

Checklist avant l'examen

Pour passer votre examen dans de bonnes conditions, **assurez-vous d'avoir tout préparé en amont**.
Voici la **checklist essentielle à suivre** la veille du jour J :

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- ✓ Pièce d'identité valide
- ✓ Convocation officielle
- ✓ Dossier professionnel imprimé en 2 exemplaires reliés
- ✓ Livret ECF en 2 exemplaires
- ✓ Attestation individuelle de formation
- ✓ Clé USB avec trames et documents nécessaires
- ✓ PCG (Plan Comptable Général)
- ✓ Notes personnelles autorisées
- ✓ Calculatrice

POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE CONCENTRATION :

- ✓ Stylos, crayons, gomme, correcteur
- ✓ Montre (les smartphones sont interdits)
- ✓ Lunettes ou lentilles si besoin
- ✓ Médicaments (en cas de maux de tête ou traitement)
- ✓ Bouteille d'eau, fruits secs, barre de céréales ou petit en-cas
- ✓ Porte-bonheur si cela vous aide à vous détendre
- ✓ Musique préférée pour vous motiver avant/après l'épreuve

Tout au long de votre parcours, l'ENCG vous accompagne pour que vous puissiez aborder l'examen du TP Comptable Assistant dans les meilleures conditions. **Vous n'êtes jamais seul(e) face à votre objectif.**



UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS IMPLIQUÉS

Nos intervenants connaissent parfaitement les attentes du jury. Certains en font même partie. Leur mission : vous préparer de manière concrète et réaliste à chaque épreuve.



DES OUTILS CONÇUS POUR VOTRE RÉUSSITE

Examens blancs, corrigés types, exercices, replays... Vous disposez de supports clairs et accessibles pour vous entraîner efficacement.



UNE GESTION ADMINISTRATIVE SIMPLIFIÉE

Convocation, inscription, suivi de dossier... l'ENCG se charge de toutes les démarches. Vous pouvez ainsi vous concentrer sur l'essentiel : votre préparation.



UNE ÉQUIPE DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

Vous avez un doute ? Une difficulté ? L'équipe pédagogique et administrative reste à votre écoute tout au long de la formation ainsi que votre coach pédagogique.

S'inscrire à l'ENCG

Ils ont passé le TP CA avec l'ENCG

Rien de mieux que le retour d'anciens apprenants pour se projeter dans votre réussite !
Découvrez l'expérience de celles et ceux qui ont préparé et obtenu leur examen avec l'ENCG.



Découvrir tous les témoignages

VOTRE EXAMEN EST L'ABOUTISSEMENT DE VOTRE FORMATION.

Avec une bonne préparation, une organisation régulière et l'accompagnement de votre école, vous êtes parfaitement en mesure de réussir votre TP Comptable Assistant.

**Toute l'équipe de votre école reste à votre disposition pour vous accompagner.
N'hésitez pas à nous solliciter !**